

COMPTE RENDU DE REUNION

Service VOIRIE RESEAUX PROPLETE

Le 24 mars 2009

L. FEDERSPIEL
Chef de projet

PISTES CYCLABLES

Réunion du Groupe de Travail
du 23 mars 2009

Objet : Compte rendu de réunion du 23 mars 2009

Présents :

M. TROSSAT	Adjoint au Maire
M. C EGLINSKI	Adjoint au Maire
M. CROUVEZIER	CAPM
M. MAGNIN FEYSOT	6 rue Combe du Bois – 25200 MONTBELIARD
M. PONCIN	36 rue des Vignes - 25200 MONTBELIARD
M. PILLOT	25 rue des Arbues – 25600 VIEUX CHARMONT
M. CHARLES	Ville de MONTBELIARD
Mme FEDERSPIEL	Ville de MONTBELIARD

Diffusion :

Présents
M. MELET
M. LACHAMBRE
M. BOUTONNET
M. COLAS
Olivier HUGUENOTTE

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Attente des remarques de l'association Vélocité sur le schéma directeur des pistes cyclables.
- Présentation de l'étude de faisabilité sur l'aménagement de la liaison Gare/Véloroute par Pascal CROUVEZIER.
- Aménagement piste cyclable – Avenue des Alliés (déplacement stationnement longitudinal)
- Modification aménagement carrefour à feux – rue de l'Etang

SCHEMA DIRECTEUR RESEAU CYCLABLE

M. PONCIN relève à la lecture du plan deux liaisons manquantes.

- 1- Connexion avec le réseau cyclable de la commune de Sainte-Suzanne par la rue des Roses: la collectivité envisage l'aménagement d'un carrefour à feux via rue de Besancon avec intégration d'une piste cyclable. L'axe de la rue des Roses étant la limite entre les deux communes, il est nécessaire d'étudier l'aménagement de l'intersection entre la rue des Roses et la rue Chenot et comment traiter la connexion cyclable.
La Ville n'ayant pas été consultée, prévoir d'organiser une réunion avec les élus de Ste Suzanne.
- 2- Connexion cyclable depuis le quartier Blériot jusqu'à la Véloroute de Courcelles (cf plan CAMP pour étude du tracé)

LES PRIORITES A TRAITER POUR 2009 :

- Tronçon avenue J. Moulin via rue Ravel avec la création d'une liaison rue Léon Blum.
- Pendant la fermeture du petit passage sous rail, M. PILLOT propose d'aménager provisoirement une piste cyclable sur l'emprise de la voie d'insertion.
- M. PONCIN souligne également l'importance d'aménager une piste cyclable dans le prolongement de l'avenue Foch via route de Grand Charmont, rue de la Prairie et rue de la Première Armée. Etudier la possibilité de neutraliser en provisoire une voie de circulation VL rue de la Première Armée pour l'aménagement d'une piste cyclable en double sens séparé par des quilles.

IMPLANTATION D'ARCEAUX :

L'une des volontés des membres de l'association et des élus est de densifier l'implantation d'arceaux en centre ville et aux abords d'établissements publics (ASSEDIC, ANPE, Trésor public, CAF, Sécurité sociale...)

Jérôme TROSSAT souhaite également voir implanter des parcs à vélo sécurisés pour la desserte de plusieurs organismes ou établissements publics (Quartier de la Petite Hollande : desserte possible pour usagers et déplacements travail Centre commercial/Tribunal/CAF/ANPE...)

Il serait également intéressant de sensibiliser les commerces de la zone commerciale du Pied des Gouttes pour l'implantation d'arceaux aux abords des magasins.

Un recensement très précis des établissements publics et commerces sera réalisé par les services techniques qui étudieront les possibilités d'implantation.

ETUDE DE FAISABILITE DE LA LIAISON VELOROUTE/GARE

Pascal CROUVEZIER (CAPM) présente les différents tracés étudiés par le cabinet PMM. Les tracés C et F ont retenu les attentions : Le tracé C prévoit le déport du tracé, point fixe côté gare. Le tracé F prévoit le déport du tracé au-dessus de l'Allan, puis parallèle aux voies SNCF au-dessus du canal. Le tracé F serait celui retenu à condition de maintenir la circulation piétonne pendant la phase travaux (durée estimée à 1 an – 1an ½). A mi-parcours, une place d'échanges permettrait la connexion à la Véloroute.

La CAPM doit affiner le tracé qui sera ensuite représenté en muni.

INTEGRATION PISTE CYCLABLE – AVENUE DES ALLIES

A la présentation du projet aux élus, la suppression de l'insertion au niveau du petit passage sous rail et la suppression de places de parking de la gare ont été des éléments qui ont interpellé.

Les places de stationnement supprimées pourraient être déplacées au niveau de la voie d'insertion à condition soit ; de fermer le passage sous rail, ou soit de gérer l'intersection par la mise en place d'un feu. Ainsi, huit places pourraient être créées.

Un profil type de l'avenue des Alliés a été réalisé en intégrant ce stationnement longitudinal.

Après discussion, les voies de circulation pourraient être ramenées à 3.25 m, avec une largeur de stationnement de 2.40m et un trottoir de 4 m.

Vélocité met en garde la faible largeur sur un trottoir pentu (piste cyclable à 2.50 et non 3.00 m réglementaire). Il précise l'importance de différencier les usages de ce trottoir jusqu'à la gare.

Les services techniques étudieront chaque contrainte du tracé afin de trouver les solutions les mieux adaptées.

MODIFICATION AMENAGEMENT CARREFOUR A FEUX – RUE DE L'ETANG

Lors de la visite sur place du 2 février dernier, les membres de l'association avaient fait part du danger occasionné par la gestion des feux pour les cyclistes rue de l'Etang : La lentille pleine indiquait la possibilité de traverser l'avenue Chabaud Latour, alors que le feu sens rte de Grand Charmont était au vert.

La solution envisagée consiste à reprendre le trottoir à une largeur réglementaire, déplacer le feu vers la bordure afin de permettre au cycliste d'accéder à l'appel cycle, remplacer les lentilles pleines par des lentilles tourne-à-droite, et créer une voie d'insertion pour cycle d'un mètre en bordure de trottoir.

Les membres de Vélocité souhaiteraient que le cycle soit également sécurisé par la création d'un sas à vélo.

Les travaux sont programmés pour mi-mai.

Prochaine réunion :

**le lundi 25 mai 2009
à partir de 17 heures 30
Salle Ferrand
Hôtel de Ville**